Nations Unies A/CN.10/PV.308

Assemblée générale

Documents officiels

Commission du désarmement

308e séance

Vendredi 16 avril 2010, à 10 h 30
New York

Président : M. Zinsou . . . . . (Bénin)

La séance est ouverte à 10 h 30.

Rapport de la Commission du désarmement à l'Assemblée générale à sa soixante-cinquième session

Le Président : Nous allons commencer la dernière séance de la session de fond de 2010 de la Commission du désarmement par le point 7 de l'ordre du jour, relatif à l'adoption des rapports des organes subsidiaires sur les divers points de l'ordre du jour, ainsi que par l'examen et l'adoption du projet de rapport de la Commission, qui figure dans les documents A/CN.10/2010/CRP.2, CRP.3 et CRP.4. Ces documents ont été distribués aux délégations.

Conformément à notre programme de travail, nous allons tout d'abord examiner et adopter le projet de rapport de la Commission. Nous entendrons ensuite les déclarations finales des délégations.

Pour commencer le processus d'examen et d'adoption des rapports des organes subsidiaires sur les divers points de l'ordre du jour, je demande au Président de chaque groupe de travail de bien vouloir présenter son rapport.

Je donne maintenant la parole à M. Paolo Cuculi, représentant de l'Italie et Président du Groupe de travail I, qui va présenter le rapport du Groupe sur le point 4 de l'ordre du jour, intitulé « Recommandations en vue de réaliser le désarmement nucléaire et la non-prolifération des armes nucléaires », qui figure dans le document A/CN.10/2010/ CRP.3.

M. Cuculi (Italie), Président du Groupe de travail I (*parle en anglais*) : Le projet de rapport du Groupe de travail I (A/CN.10/2010/CRP.3) est relativement simple et succinct. Concrètement, il indique que le Groupe a procédé à des débats nourris ouverts à la participation de toutes les délégations intéressées. Bien entendu, ces débats n'ont pas été exhaustifs et n'ont pas couvert toutes les questions qui auraient pu être soulevées. Ils ont porté principalement sur des thèmes qui avaient été proposés par le Président ou soulevés par des délégations et que, dans tous les cas, l'on a estimé pertinents dans le cadre du mandat du Groupe de travail, qui consiste à parvenir l'année prochaine à un consensus sur les recommandations liées aux objectifs du désarmement nucléaire et de la non-prolifération des armes nucléaires. Le rapport mentionne également les propositions faites par les délégations et le document de travail présenté par le Mouvement des pays non alignés.

Le Président : En l'absence d'observations, je considérerai que la Commission souhaite adopter le rapport du Groupe de travail I sur le point 4 de l'ordre du jour, tel qu'il figure dans le document A/CN.10/ 2010/CRP.3.

Il en est ainsi décidé.

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-506. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.

10-32258 (F)

Merci de recycler

Le Président : Je donne maintenant la parole à M. Johann Paschalis, représentant de l'Afrique du Sud et Président du Groupe de travail II, qui va présenter le rapport du Groupe sur le point 5 de l'ordre du jour, intitulé « Éléments d'un projet de déclaration faisant des années 10 la quatrième Décennie du désarmement », publié sous la cote A/CN.10/2010/CRP.4.

M. Paschalis (Afrique du Sud) Président du Groupe de travail II (*parle en anglais*) : Comme convenu en 2009, le Groupe de travail a poursuivi cette année ses travaux sur la base du document officieux du Président. Une fois la première lecture terminée, le Groupe de travail a décidé de consacrer deux réunions à chacune des sections principales du document officieux. Pour faciliter le processus, le Président a élaboré trois autres documents officieux, recueillant les propositions faites par les délégations sur chaque section, et à utiliser en complément du document officieux élaboré par le Président.

Œuvrant dans ce cadre, le Groupe de travail a procédé à un échange énergique d'idées sur une large gamme de questions de fond. Les nombreuses propositions qui ont émané de ces discussions fourniront un réservoir d'idées dont le Groupe de travail II pourra tirer les éléments consensuels nécessaires à l'élaboration, au cours de sa dernière session, en 2011, d'un bon projet de déclaration. Le Groupe a décidé de poursuivre au cours de sa prochaine session l'examen du document officieux du Président, en conjonction avec les propositions des délégations.

Je voudrais pour terminer exprimer mes sincères remerciements à Mme Christa Giles, Secrétaire du Groupe de travail, au personnel du Service des affaires relatives au désarmement et à la paix et à M. Ioan Tudor du Bureau des affaires de désarmement, conseiller du Groupe de travail, sans les efforts desquels cette session n'aurait pu aboutir. Bien entendu, ces remerciements s'adressent également aux interprètes et à leur travail acharné.

Le Président : En l'absence d'observations, je considérerai que la Commission souhaite adopter le rapport du Groupe de travail II sur le point 5 de l'ordre du jour, tel qu'il figure dans le document A/CN.10/ 2010/CRP.4.

Il en est ainsi décidé.

Le Président : Maintenant que la Commission a adopté les rapports de ses organes subsidiaires, je voudrais remercier les Présidents des deux Groupes de travail pour leur dévouement. La Commission leur est grandement redevable de l'efficacité avec laquelle ils ont conduit les travaux et guidé les délibérations de leur Groupe de travail.

Nous allons maintenant commencer l'examen du rapport de la Commission du désarmement, publié sous la cote A/CN.10/2010/CRP.2. J'ai le plaisir de donner la parole à Mme Lachezara S. Stoeva (Bulgarie), Rapporteuse de la Commission, qui va présenter le projet de rapport.

Mme Stoeva (Bulgarie), Rapporteuse de la Commission du désarmement (*parle en anglais*) : J'ai le plaisir de présenter à la Commission du désarmement le projet de rapport de la Commission, publié sous la cote A/CN.10/2010/CRP.2. Le projet de rapport comporte quatre chapitres : « Introduction », « Organisation et travaux de la session de fond de 2010 », « Documentation » et « Conclusions et recommandations ».

S'agissant du texte du rapport, je souhaite attirer l'attention sur la correction suivante. Au chapitre II, « Organisation et travaux de la session de fond de 2010 », la dernière partie du paragraphe 11 doit se lire « a tenu neuf séances, du 31 mars au 14 avril ».

Comme à l'habitude, le projet de rapport final est une description factuelle des travaux et débats de la Commission au cours de la session. La partie portant sur les informations de fond comprend les rapports des deux Groupes de travail, qui viennent d'être adoptés par la Commission et qui font partie du présent projet de rapport.

La Commission a examiné deux questions de fond à la présente session. Comme d'habitude, il n'y a pas eu de réunions parallèles. Nous avons donc eu, au sein du Bureau, la chance de pouvoir suivre étroitement le processus et observer comment les Présidents et les délégations se sont efforcées, pas à pas et au doigté, de dégager un consensus sur les questions complexes figurant à l'ordre du jour de la Commission. Les deux rapports des Groupes de travail portent sur la deuxième année de débats.

Le débat qui s'est tenu sur le point 4 de l'ordre du jour, intitulé « Recommandations en vue de réaliser le désarmement nucléaire et la non-prolifération des armes nucléaires », a été complet et utile. En sa qualité d'organe délibérant, la Commission peut examiner les questions sous un angle aussi bien concret et pragmatique que philosophique et conceptuel, sans connaître les contraintes d'une instance de négociation. Et sous la direction très avisée du Président, la Commission a fait bon usage de ce mandat. En dépit des inconvénients du calendrier de la présente session,

qui se tient avant la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP), toutes les contributions et tous les commentaires, qu'ils soient oraux ou écrits, enrichissent le fond sur lequel le Groupe pourra s'appuyer pour ses délibérations au cours de la session de l'année prochaine. Je tiens tout particulièrement à souligner les vaillants efforts du Président du Groupe de travail, à le remercier pour son dévouement, tout le travail en amont qu'il nous a présenté, et lui souhaiter toujours autant de succès dans ses futurs travaux.

S'agissant du point 5 de l'ordre du jour, intitulé « Éléments d'un projet de déclaration faisant des années 10 la quatrième Décennie du désarmement », le Groupe a poursuivi son travail sur la deuxième révision du document officieux que le Président a distribué l'année dernière. Cette année, il a élaboré trois documents officieux recueillant les propositions des délégations, qui ont été utilisés en complément du deuxième projet. S'appuyant sur les éléments positifs assortis des nombreuses observations faites par les délégations sur son premier texte, le Président a mené le Groupe sur la voie de progrès lents mais, espérons-le, constants. Bien qu'aucun consensus n'ait été dégagé sur les éléments ou sur les modalités de rapport à l'Assemblée générale au cours de sa session de 2010, le niveau de convergence des différentes positions et conceptions et la souplesse dont ont fait montre les délégations en général laissent espérer qu'un accord aura lieu l'année prochaine. Je voudrais souligner l'habileté avec laquelle le Président a guidé le Groupe dans la tâche difficile de rédaction des éléments, le remercier de tous les efforts qu'il a déployés et lui souhaiter tous mes vœux de succès dans ses futurs travaux.

Je voudrais également saisir cette occasion pour dire tout le plaisir qui a été le mien à exercer cette année les fonctions de Rapporteuse de la Commission et, en particulier, à travailler sous la conduite avisée de notre président, l'Ambassadeur Jean-Francis Régis Zinsou. Prendre part aux travaux du Bureau aux côtés des Vice-Présidents et des deux Présidents des Groupes de travail aura été une expérience très enrichissante.

Enfin, je remercie très sincèrement les membres du Secrétariat pour leurs efforts inlassables et leur serviabilité. Je remercie également Mme Christa Giles, Secrétaire de la Commission, les secrétaires et conseillers des Groupes de travail ainsi que les membres du personnel de la Commission qui nous ont aidés dans le cadre de nos délibérations, de même que les interprètes, pour leur travail acharné et excellent.

Avec ces brèves observations, je recommande à la Commission d'adopter le projet de rapport, qui figure dans le document A/CN.10/2010/CRP.2.

Le Président : Nous allons à présent examiner le projet de rapport de la Commission chapitre par chapitre. Y a-t-il des observations sur le texte du rapport pris dans son ensemble?

M. Tarar (Pakistan) (*parle en anglais*) : J'ai une question au sujet du paragraphe 15 : celui-ci indique que la Commission a décidé de soumettre le texte des rapports des Groupes de travail, qui est « reproduit ci-après ». Les rapports vont-ils être reproduits dans cette section? Si tel n'est pas le cas, il faudrait écrire « joints en annexe » ou une formule de ce type.

Le Président : Les rapports des Groupes de travail seront présentés aux paragraphes 17 et 18, comme c'est toujours le cas. Je donne la parole à la Secrétaire de la Commission pour qu'elle apporte des précisions sur ce point.

Mme Giles (Secrétaire de la Commission) (*parle en anglais*) : Les rapports figurant dans les documents A/CN.10/2010/CRP.3 et CRP.4, tels que la Commission les a adoptés aujourd'hui, seront insérés dans le texte sous les numéros de paragraphes 17 et 18, et feront donc partie du corps du texte.

Le Président : S'il n'y a pas d'autres observations, nous allons procéder à l'examen du rapport chapitre par chapitre.

S'il n'y a pas d'observations sur le chapitre I, paragraphe 1, intitulé « Introduction », je considérerai que la Commission souhaite l'adopter.

Le paragraphe 1 est adopté.

Le Président : Nous passons maintenant au chapitre II, intitulé « Organisation et travaux de la session de fond de 2010 », aux paragraphes 2 à 12. S'il n'y a pas d'observations sur le chapitre II, je considérerai que la Commission souhaite l'adopter.

Les paragraphes 2 à 12 sont adoptés.

Le Président : Nous passons maintenant au chapitre III, intitulé « Documentation », paragraphes 13 et 14. Puisqu'il n'y a pas d'observations, je considérerai que la Commission souhaite adopter le chapitre III, paragraphes 13 et 14.

Les paragraphes 13 et 14 sont adoptés.

Le Président : Nous passons maintenant au chapitre IV, intitulé « Conclusions et recommandations », paragraphes 15 à 18. Puisqu'il n'y a pas d'observations sur le chapitre IV, je considérerai que la Commission souhaite l'adopter.

Les paragraphes 15 à 18 sont adoptés.

Le Président : Tous les paragraphes du projet de rapport ayant été adoptés, puis-je considérer que la Commission souhaite adopter le projet de rapport de la Commission dans son ensemble, contenu dans le document A/CN.10/2010/CRP.2, tel qu'oralement révisé?

Le projet de rapport, tel qu'oralement révisé, est adopté.

Déclarations finales

Le Président : Maintenant que la Commission a adopté son rapport, je voudrais faire quelques observations d'ordre général.

Après trois semaines d'intenses délibérations, nous voici parvenus à l'heure de dresser le bilan de la présente session de la Commission du désarmement de l'Organisation des Nations Unies. À ce commencement de nos travaux, j'avais espéré que la reconnaissance à travers le monde de l'importance des questions relatives au désarmement et à la non-prolifération et des enjeux qu'elles représentent nous inspirerait et contribuerait immanquablement à la réalisation d'une percée significative au cours de cette session.

Avons-nous réalisé cette attente légitime? Je ne suis pas en mesure de l'affirmer. Je laisse donc à chaque délégation le soin d'apprécier sa contribution et le degré de volonté politique manifesté dans les efforts sincères déployés au cours de cette deuxième session du cycle triennal en cours.

En tant que Président, je dois remercier tous ceux qui ont fait des efforts considérables pour rechercher le consensus sur les deux points examinés au cours de la présente session. Même s'il est vrai que nous nous sommes rapprochés de cet objectif, je me dois aussi de reconnaître le constat manifeste : nous n'avons pas réussi à démarquer cette session de la série des échéances manquées de la Commission au cours de ces 11 dernières années.

Fort heureusement pour l'humanité, les défis du désarmement et de la non-prolifération, et l'urgence qu'ils induisent, ont été mieux servis dans d'autres enceintes au cours de ce mois d'avril 2010. Je salue, à cet égard, la conclusion à Prague, le 8 avril dernier, de l'accord tant attendu sur la réduction des arsenaux de deux principales puissances nucléaires. Les membres de la Commission ont constamment souligné la responsabilité particulière qui leur incombe d'assurer le leadership dans la promotion du désarmement.

Je salue la révision de la posture nucléaire des États-Unis, qui réaffirme la garantie du non-emploi et de la non-menace d'emploi des armes nucléaires contre les États non nucléaires qui respectent leurs engagements au titre du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, de même que l'engagement de ce pays de ne pas perfectionner son arsenal nucléaire et de ne pas développer de nouvelles armes nucléaires.

Je salue le succès du Sommet sur la sécurité nucléaire. Je félicite les États Membres qui ont saisi cette occasion pour apporter une contribution historique au désarmement en annonçant des mesures significatives dans le sens de la réduction des menaces qui pèsent sur l'humanité.

Au regard du rôle central et de la responsabilité première de l'Organisation des Nations Unies dans le domaine du désarmement, conformément à sa Charte, ces succès ne sont pas le fait d'une génération spontanée, loin s'en faut. Je ne peux m'empêcher de mettre ces avancées sur le chantier du désarmement en rapport avec les travaux réalisés au cours de ces dernières années par la Commission du désarmement en tant que principal organe multilatéral délibérant à caractère universel. Même si ces travaux ont été infructueux, la Commission a le mérite d'avoir servi de cadre pour évaluer les risques que court l'humanité et d'avoir rehaussé le sens de l'urgence d'agir pour y parer.

Par ailleurs, on peut mesurer aujourd'hui la pertinence de l'initiative d'engager les Nations Unies sur le chantier de l'adoption d'une déclaration faisant des années 10 la quatrième Décennie du désarmement pour faire l'état des lieux et forger une vision permettant de guider l'action de la communauté internationale dans ce domaine. N'ayant pas pu finaliser ses recommandations sur les éléments d'une telle déclaration au cours de sa présente session, la Commission parviendra, j'espère, à le faire l'année prochaine au cours de la dernière session du cycle triennal, sachant tous les risques qu'un échec comporterait pour sa crédibilité et pour le

multilatéralisme à l'échelle universelle dans le domaine du désarmement.

Pour l'heure, je voudrais remercier les Présidents des deux Groupes de travail et saluer les efforts remarquables qu'ils ont déployés pour engager les délégations des États Membres dans des discussions constructives sur les questions de fond dont la Commission est saisie. Je leur exprime ma haute appréciation pour les efforts louables qu'ils ont déployés afin de poursuivre leur mandat avec ténacité, contre vents et marées. Les résultats des travaux qu'ils ont conduits offrent une base solide à la poursuite des délibérations et placent sous d'heureux auspices la troisième et dernière session du cycle triennal de la Commission en cours.

Je rappelle, pour l'histoire, qu'au cours de l'année 2011, par la force des choses, la Commission aura à travailler simultanément sur les trois sujets inscrits à son ordre du jour, le troisième concernant les mesures de confiance concrètes dans le domaine des armes classiques. J'espère bien que tous les États Membres prendront la juste mesure de la gageure que cela représente et feront preuve de la flexibilité qu'elle requiert.

Cela dit, je voudrais à nouveau remercier les délégations des États Membres d'avoir participé et contribué aux travaux de la Commission au cours de cette session, dans un esprit d'effort collectif. Je voudrais les exhorter à mobiliser le surcroît de volonté politique nécessaire à l'heureux aboutissement du cycle, que nous appelons de tous nos vœux. J'espère qu'ils pourront tirer un meilleur parti des discussions qui auront lieu lors des prochaines échéances du désarmement en perspective, les plus proches étant la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, qui commence dans deux semaines, et la quatrième Réunion biennale des États pour l'examen de la mise en œuvre du Programme d'action en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects, en juin 2010.

Je voudrais, pour terminer, remercier le Secrétariat et toutes ses composantes qui participent aux travaux de la Commission, en particulier le Bureau des affaires de désarmement et surtout, à mes côtés, le Haut-Représentant pour les affaires de désarmement, pour le soutien efficace apporté au bon déroulement de la session.

La Commission va à présent entendre les déclarations finales des délégations.

M. Simanjuntak (Indonésie) (*parle en anglais*) : Au nom du Mouvement des pays non alignés, je voudrais vous remercier, Monsieur le Président, ainsi que le Bureau, de votre conduite avisée de nos travaux. Le Mouvement remercie également l'Ambassadeur Duarte et son équipe au sein du Secrétariat pour l'aide qu'ils ont apportée aux États Membres au cours de cette session. Je manquerais à mon devoir si je ne faisais pas une mention particulière des Présidents des deux Groupes de travail, nos chers collègues Paolo Cuculi et Johann Paschalis, qui ont accompli un travail remarquable et auxquels nous devons d'avoir atteint le stade actuel de nos débats. Les délibérations menées dans les deux Groupes de travail ont été très importantes et méritent une mention spéciale.

Si le Groupe de travail I, chargé de la question nucléaire, n'a pas pu achever l'examen des questions de fond à la présente session, le Mouvement des pays non alignés retient toutefois que les débats ont été fructueux. Nous comptons sur la session de l'année prochaine pour nous permettre d'aboutir à des résultats plus concrets sur le désarmement et la non-prolifération nucléaires sous tous leurs aspects, ce qui est indispensable pour le renforcement de la paix et la sécurité internationales.

S'agissant du Groupe de travail II, le Mouvement a souligné, dans le cadre du débat général, l'importance qu'il attachait à la quatrième Décennie du désarmement. Bien que ce Groupe de travail, chargé de l'examen des éléments relatifs à une quatrième Décennie du désarmement, ne soit pas parvenu à achever ses travaux à la présente session, il a mené des débats de fond très fructueux sur l'ensemble des questions de désarmement. Afin de parvenir à la convergence de vues nécessaire à l'élaboration de recommandations de consensus au sein du Groupe de travail sur les éléments relatifs à une quatrième décennie, le Mouvement des pays non alignés exhorte toutes les délégations à faire preuve de la volonté politique et de la souplesse voulues à la session de 2011 de la Commission du désarmement. Le Mouvement espère voir déboucher les travaux du Groupe de travail, l'année prochaine, sur un texte de principe clairvoyant, concis et complet.

Enfin, nous souhaitons bon voyage à tous les collègues qui, à l'issue de la présente séance, retournent à leurs fonctions loin de New York.

M. Morro (Espagne) (*parle en espagnol*) : J'ai l'honneur de prendre la parole au nom de l'Union européenne.

Nous voudrions tout d'abord vous remercier, Monsieur le Président, de tous les efforts menés à bien pendant cette session de fond de 2010 de la Commission du désarmement de l'Organisation des Nations Unies et de l'impulsion que vous avez donnée à ces travaux pendant toute la session.

L'Union européenne souhaite également exprimer ses sincères remerciements à M. Paolo Cuculi, Président du Groupe de travail I, et à M. Johann Paschalis, Président du Groupe de travail II, pour le dévouement, la souplesse et l'efficacité avec lesquels ils ont contribué à nos travaux. Leur connaissance et leur expérience des affaires de désarmement et de non-prolifération ont été d'une grande utilité pour la progression des travaux des deux Groupes. Nous remercions également notre rapporteuse, Mme Lachezara Stoeva, du travail qu'elle a réalisé; l'Ambassadeur Duarte et tous les membres du Secrétariat de leur aide; et les services d'interprétation de leur excellent travail.

Nous apprécions l'atmosphère constructive dans laquelle s'est déroulée la session de cette année. Nous avons participé à un échange de vues sur des questions très diverses de l'ordre du jour international du désarmement, de la non-prolifération et de la maîtrise des armements. En marge de notre session, nous avons assisté également à d'autres manifestations pertinentes hors de New York. Nous espérons sincèrement que ce climat favorable continuera de régner pendant la prochaine Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP).

Dans le même temps, les États membres de l'Union européenne déplorent que l'on ne soit parvenu à aucun résultat concret pendant la présente session de la Commission du désarmement. Nous espérons sincèrement progresser dans nos délibérations au cours des prochains mois afin de pouvoir relever les défis importants auxquels nous allons être confrontés, comme la Conférence d'examen du TNP susmentionnée, en mai; la quatrième Réunion biennale des États pour l'examen de la mise en œuvre du Programme d'action en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects, en juin; la première réunion du Comité préparatoire de la Conférence des Nations Unies sur le Traité sur le commerce des armes, en juillet; la session de la Première Commission de l'Assemblée générale, en octobre; et les délibérations en cours sur le programme de travail de la Conférence du désarmement à Genève.

Nous espérons de même obtenir des résultats fructueux dans ces enceintes, et en voir les effets positifs sur les travaux de la Commission du désarmement en 2011, moment où nous envisagerons également les mesures de confiance concrètes à prendre dans le domaine des armes classiques avant de conclure notre cycle triennal pour la période 2009-2011.

Pour terminer, je tiens vous adresser de nouveau mes remerciements, Monsieur le Président, ainsi qu'à tous les membres du Bureau et Secrétariat pour l'excellent travail accompli au cours de cette session.

M. Obisakin (Nigéria) : Je prends la parole au nom du Groupe des États d'Afrique.

(*l'orateur poursuit en anglais*)

Monsieur le Président, je tiens, au nom du Groupe des États d'Afrique, à vous remercier vivement, ainsi que le Haut-Représentant, les Présidents des Groupes de travail, le Bureau et le Secrétariat, des efforts déployés pour amener notre Commission à ce résultat. Ces trois semaines de débats ont été très instructives pour chacun d'entre nous, en particulier en ce qui concerne les divergences qui subsistent entre nos différentes positions, notamment au sein du Groupe de travail I, dirigé par notre collègue Paolo Cuculi. Nous espérions ardemment que l'examen des éléments relatifs à une nouvelle décennie du désarmement, au sein du Groupe de travail II, serait achevée, sous la présidence de notre collègue Johann Paschalis pendant la présente session. Cependant, puisque cela n'a pas été possible, nous appelons sincèrement à sa conclusion lors de la prochaine session afin que nous puissions traiter comme il convient d'autres aspects du désarmement. Une fois de plus, je tiens à remercier chacun des participants et à souhaiter à tous un bon retour.

Puisque j'ai toujours la parole, j'aimerais dire, au nom du Nigéria, que nous avons envoyé au Secrétariat une lettre officielle contenant la liste des participants de la délégation nigériane. Il est quelque peu chagrinant que la liste, que j'ai personnellement pris le soin de porter au Secrétariat, n'ait pas été retranscrite dans le document pertinent. Je fais donc ici officiellement la demande que soit insérée la liste des membres de la délégation nigériane dans ce document.

Elle a été envoyée le 29 mars, le jour où nous avons entamé nos travaux. Elle aurait dû apparaître dans le document A/CN.10/2010/INF.1. J'en appelle au Secrétariat. Nous savons que même si les dents et la langue cohabitent en permanence dans le même environnement, elles se mordent de temps en temps. Cela ne veut pas dire qu'elles ne sont pas amies. Les dents ne vont pas se retirer parce qu'elles ont mordu la langue, et personne n'est à l'abri d'une erreur.

Le Président : Je remercie le représentant du Nigéria pour les propos aimables qu'il m'a adressés. Bonne note a été prise de l'observation qu'il a faite concernant la liste des participants. Une version révisée de ce document sera éditée, prenant en compte la composition intégrale de la délégation du Nigéria.

M. Tarar (Pakistan) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je voudrais faire écho aux délégations qui nous ont précédés en vous adressant à notre tour tous nos remerciements, ainsi qu'aux Présidents des deux Groupes de travail, au Bureau des affaires de désarmement, dirigé avec grande compétence par l'Ambassadeur Duarte, au personnel du Secrétariat, aux interprètes et aux merveilleux hommes et femmes qui ont permis à nos travaux de se dérouler sans heurt et avec facilité.

Il va sans dire que les débats que nous avons eus ces trois dernières semaines ont été très éclairants, et nous attendons avec impatience l'élaboration, l'année prochaine, d'un document final de consensus. À cet égard, étant donné que nous serons forcément tenus par le temps, ce qui, il me semble, a déjà été souligné, et que nous aurons un troisième point à notre ordre du jour, je voudrais simplement dire qu'il pourrait s'avérer utile d'organiser davantage de consultations entre les sessions. Cela ne signifie pas que nous devions convoquer des séances officielles, mais peut-être devrions-nous tirer profit des différents moyens électroniques de diffusion et des sites Internet à notre disposition. Par exemple, il me semble que le Bureau des affaires de désarmement dispose d'un bon système de diffusion. Ceci permettrait à nos délégations d'avoir quelque idée préalable de ce dont nous allons débattre.

Monsieur le Président, je laisse toute décision en la matière à votre discrétion ainsi qu'à celle des Présidents des deux Groupes de travail. Toutefois, concrètement, lorsque nous entamerons l'année prochaine notre session de trois semaines, une fois soustrait le temps nécessaire aux déclarations d'ordre général et aux débats d'opinion sur ce qui doit ou ne doit pas être examiné, il se pourrait que nous n'ayons plus beaucoup de temps. À cet égard, je pense qu'écourter la période consacrée aux consultations pourrait nous permettre de parvenir à des conclusions. Nous vous assurons de notre entière coopération en vue de faciliter votre tâche.

Le Président : J'ai pris bonne note de la proposition du représentant du Pakistan. Nous l'aborderons dans le cadre du point 8 de l'ordre du jour « Autres questions ». Nous pourrons nous prononcer là-dessus quand nous examinerons ce point.

M. Youn Jong-kwon (République de Corée) (*parle en anglais*) : Je m'associe à mes collègues et amis pour vous adresser tous nos remerciements pour votre travail et pour le travail réalisé par les Présidents des deux Groupes de travail, M. Paolo Cuculi et M. Johann Paschalis, dont les efforts et le travail acharné ont permis que ce débat très difficile se déroule avec beaucoup moins de heurts et produise des résultats. Je voudrais également exprimer ma reconnaissance à notre rapporteuse, Mme Lachezara Stoeva, pour le résumé clair et concis qu'elle nous a présenté. Je souhaite remercier également les membres du Secrétariat, notamment M. Ioan Tudor, Mme Christa Giles et M. Timur Alasaniya.

Je pense que tout notre travail et nos débats de cette année nous auront permis de jeter de bonnes bases pour le travail qui reste à accomplir durant la session de 2011. Comme le représentant du Pakistan l'a déjà fait remarquer, je pense que nous aurons l'année prochaine une tâche très difficile avec l'examen de trois questions dans une période de temps limitée. Ma délégation espère que nous trouverons un moyen d'utiliser au mieux le temps limité dont nous disposerons pendant l'intersession, que ce soit par le biais de consultations ou autrement.

Toutefois, je voudrais faire remarquer qu'à long terme, la Commission du désarmement doit s'efforcer de rationaliser la programmation de ses activités et son processus de prise de décisions, car nous avons été confrontés à des problèmes similaires lors des intersessions de 2003, 2004 et 2005. Nous avions examiné des questions de moindre importance relatives au processus de prise de décisions et à la programmation des activités au sein de la Commission du désarmement.

Cela dit, ce n'est pas vraiment une question sur laquelle nous puissions, à ce stade, parvenir à une conclusion ou pour laquelle nous puissions trouver une

solution toute simple, mais, à long terme, je pense qu'il faut rappeler à l'ensemble des délégations et à la Commission elle-même qu'elles devront s'atteler aux méthodes de travail de la Commission.

M. Ermakov (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Au nom de la délégation russe, je tiens à féliciter et à remercier le Président de la Commission, M. Jean-Francis Régis Zinsou, pour le professionnalisme avec lequel il a dirigé les travaux de la Commission et pour la façon remarquable dont il a géré les principales questions examinées au cours de nos délibérations. Je la félicite de l'aboutissement de nos travaux.

Je remercie également les Présidents des deux Groupes de travail, M. Paolo Cuculi et M. Johann Paschalis. L'essentiel de notre travail a été, sans aucun doute, mené à bien au sein des Groupes de travail. Les débats qui s'y sont déroulés ont tenu compte de l'ensemble des points de vue nationaux très différents qui existent sur les façons de réaliser le désarmement. Le travail a été très intéressant même s'il n'a pas été facile. Je remercie nos Présidents de leur professionnalisme, de leur connaissance approfondie des problèmes et de leur importante contribution personnelle aux débats.

Je voudrais également féliciter et remercier de la part de la délégation russe l'Ambassadeur Sergio Duarte. La déclaration qu'il a faite (voir A/CN.10/PV.303) a bien rendu l'essence des activités de désarmement, et c'est sur la base des principes évoqués dans sa déclaration que nous pouvons continuer d'avancer sur cette voie.

En outre, je voudrais noter que, dans une large mesure, cette session a été différente des travaux de la Commission au cours des années précédentes. L'une des différences principales est que, au moment où la session a eu lieu, un accord historique sur le désarmement était en train d'être signé : le Traité entre les États-Unis d'Amérique et la Fédération de Russie sur de nouvelles réductions et limitations des armements stratégiques offensifs. C'est un accord juridiquement contraignant qui nous fait passer à la vitesse supérieure dans le domaine du désarmement. Ce traité est un bon exemple de la façon dont deux grandes puissances nucléaires ont pu parvenir à un accord sur des aspects très importants et névralgiques de la question en vue de réduire les armements stratégiques offensifs.

Un autre événement très important a été la tenue, à Washington, du Sommet sur la sécurité nucléaire. Par ailleurs, les travaux de la Commission ont indubitablement servi de prologue à une manifestation qui doit avoir lieu ici à New York d'ici à deux semaines : la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. Nombre des débats qui se sont déroulés au cours de notre session vont sans doute se poursuivre pendant la Conférence d'examen, et dans une certaine mesure, notre session a été une sorte de formation sur la façon de parvenir à des positions communes et de surmonter les très importantes divergences qui continuent d'exister.

Certes, il est vrai que nos travaux n'ont pas permis d'aboutir à des résultats décisifs, et il n'y a pas eu d'accords sur des documents de fond. Mais nous ne devons pas nous décourager. Le processus de désarmement est un processus long et très délicat. Il exige du temps, de l'opiniâtreté, de la volonté et la participation de tous les États sans exception.

Je voudrais donc, pour terminer, souhaiter plein succès à chacun et exprimer l'espoir que la prochaine session, en 2011, sera encore plus intéressante et plus intense. La participation de tous les États Membres de l'ONU sera certainement nécessaire pour que nous aboutissions, au cours de la prochaine session, aux résultats concrets qu'il nous faut obtenir.

Je souhaite à tous ceux qui quittent New York un bon retour. Au nom de la délégation russe, je tiens encore une fois à remercier tous les participants, le Secrétariat et les interprètes à la contribution desquels nous devons également nos travaux fructueux des trois semaines de notre session.

Le Président : Je remercie le représentant de la Fédération de Russie pour les propos aimables qu'il a adressés à la présidence et aussi pour les observations fort instructives et fort positives qu'il vient de faire sur les travaux de la Commission. Je note qu'il est le dernier orateur pour cette séance. Personne d'autre n'a demandé à prendre la parole.

Autres questions

Le Président : Nous allons maintenant examiner la proposition qui a été faite par le représentant du Pakistan de tenir des séances informelles entre la session de 2010, qui arrive à son terme, et la session de 2011. Des délégations souhaitent-elles se prononcer sur cette proposition?

M. Morro (Espagne) (*parle en espagnol*) : Je voudrais saluer la proposition faite dans cette salle et

réitérée par le Président. De l'avis de ma délégation, l'ordre du jour en matière de non-prolifération, de désarmement et de maîtrise des armements est particulièrement chargé aux mois de mai, juin et juillet, comme chacun le sait parfaitement. C'est pourquoi nous préférerions que la décision concernant l'éventuelle tenue d'échanges entre les sessions de 2010 et 2011 puisse être prise par la Première Commission de l'Assemblée générale en octobre prochain, après un débat spécifique sur cette proposition et dans le cadre de la résolution examinée chaque année par la Première Commission sur la Commission du désarmement.

M. Tarar (Pakistan) (*parle en anglais*) : Je tiens à clarifier quelque peu les choses, non pas en raison d'un quelconque problème de traduction, mais parce que je pense qu'un léger malentendu plane sur l'intention de cette proposition.

Ce que nous proposons vient du constat qu'une fois la session ouverte, et étant donné que nous ne disposons pas d'un temps infini et qu'il n'y a qu'un nombre limité de séances, nous devons faire face à un flux continu de textes. Or on peut raisonnablement supposer que, bien que les rapports des Groupes de travail soient de nature procédurale, il est donné lieu à de très nombreuses discussions. Je ne prétends pas conseiller les Présidents sur la manière de procéder, mais l'idée est que certains documents pourraient sans doute être distribués à l'avance. Nous ne proposons aucunement l'organisation de séances ou le gaspillage de ressources limitées en matière de services de conférence. Ce n'est pas là l'idée.

De nos jours, il est facile de diffuser les informations par le biais du courrier électronique. Nous le faisons tout le temps au sein du Mouvement des pays non alignés, en indiquant ce qui va faire l'objet de l'examen. Cela permet aux délégations de consulter leurs capitales à l'avance, et par conséquent, gagner du temps. Bien entendu, cela nécessite aussi une certaine coordination. C'est à ceux qui sont concernés de décider comment organiser tout cela. Nous n'essayons pas ici de fixer les attributions à cet égard. Vu la façon dont se sont déroulés les débats cette année et compte tenu de l'examen prévu d'un point supplémentaire de l'ordre du jour, des consultations préalables seraient sans doute utiles.

Le Président : Nous prenons note des précisions que le représentant du Pakistan vient d'apporter à sa proposition.

M. Liebowitz (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Nous ne nous opposons évidemment pas à l'idée que des pays ou des groupes de pays fassent circuler des documents pendant la période d'intersessions. Il est clair que les pays peuvent se consulter, ce qu'ils font très certainement tout le temps à New York. Néanmoins, nous demeurons sceptiques quant à toute forme de séances supplémentaires. Comme d'aucuns l'ont souligné, le calendrier du désarmement et de la non-prolifération est déjà fort chargé. Nous craignons que ces réunions ne soient pas faciles à organiser ni particulièrement utiles.

Enfin, puisque je n'avais pas encore pris la parole, je voudrais adresser nos remerciements à tous les membres du Bureau, aux deux Présidents des Groupes de travail, au personnel du Secrétariat et aux interprètes.

Le Président : Je note que la proposition qui a été faite de tenir des consultations entre les deux sessions ne jouit pas du consensus.

S'il n'y a pas d'autres questions au titre des points qui doivent être examinés à la présente session, je voudrais remercier toutes les délégations qui ont contribué à nos travaux, leur exprimer ma gratitude pour l'esprit constructif dont elles ont fait preuve et pour l'appui qu'elles m'ont offert dans la gestion de cette session, ainsi qu'aux membres du Bureau, qui m'ont aidé à assumer dans de bonnes conditions la responsabilité de la direction des travaux de la Commission. Je leur en suis particulièrement reconnaissant. Je voudrais surtout avoir une pensée pour les délégations qui ne sont pas basées à New York et qui doivent faire un long chemin pour retourner chez elles. Je les remercie particulièrement de l'intérêt que leur présence à cette session marque pour la Commission.

Je tiens également à remercier le Haut-Représentant pour les affaires de désarmement, S. E. M. Sergio Duarte, pour l'intérêt qu'il a porté aux travaux de la Commission et pour sa précieuse contribution. Je voudrais particulièrement remercier M. Timur Alasaniya, Secrétaire de la Première Commission, qui nous a accompagnés très discrètement à la présente session, et qui est aujourd'hui assis à notre table. Je remercie également les Présidents et secrétaires des Groupes de travail, et le personnel du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences ainsi que du Bureau des affaires de désarmement, les interprètes, les fonctionnaires des conférences et les préposés aux documents.

Clôture de la session

Le Président : Je déclare close la session de fond de 2010 de la Commission du désarmement.

La séance est levée à 11 h 40.